

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du MERCREDI 11 JUIN 2025 à 18 h 30 -
Résidence autonomie Les Rocailles du Verger -
44 rue Sœur Jeanne-Antide Thouret**

N° DCA2025-06-11/03

Présents : Pierrick DUCIMETIERE Président ;

Sandrine BUISSON – Sylvie CHARNAUD – Virginie DANG VAN SUNG – Marie FISCHER – Saïda
HADDOUR – Marc LOCATELLI – Laurence POTIER-GABRION – Claude THABUIS ;

Alain COSTA — Cyril KERGADALLAN – Claire POULIN — Antipas TOUATAM.

Excusés : Stéphane DEVILLE-CAVELLIN – Bénédicte ESPINASSE – Jacqueline ODOIX – Lucienne THABUIS.

Membres en exercice : dix-sept / Membres votants : treize

Objet : Affectation du résultat 2024 de la Résidence Autonomie « Les Rocailles du Verger »

M. le Président revient dans l'assemblée.

Suite au vote du compte administratif, il convient de soumettre à l'approbation du conseil d'administration la proposition d'affectation des résultats.

Considérant que la section d'investissement présente un excédent de financement de 1 722.56 € à fin 2024, il est proposé que l'intégralité du résultat de clôture (35 406.41 €) soit affecté en recette de fonctionnement au budget 2025 au 002 Excédent de fonctionnement reporté (compte du plan comptable n° 110 report à nouveau).

Le Conseil d'administration, après avoir entendu les explications et après en avoir délibéré, par **13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 « ABSTENTION »** :

- **APPROUVE** l'affectation du résultat de clôture pour 35 406.41 € au compte 110 report à nouveau (fonctionnement 002).

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-préfecture
de Bonneville le **19.6.25**
Publié le
Notifié le **19.6.25**
Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 12 juin 2025
Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

